



DÉPARTEMENT DU CHER
COMMUNE DE LIMEUX

REGISTRE CONSULTATION DU PUBLIC

Relatif à la définition des zones d'accélération des énergies
renouvelables dans notre commune

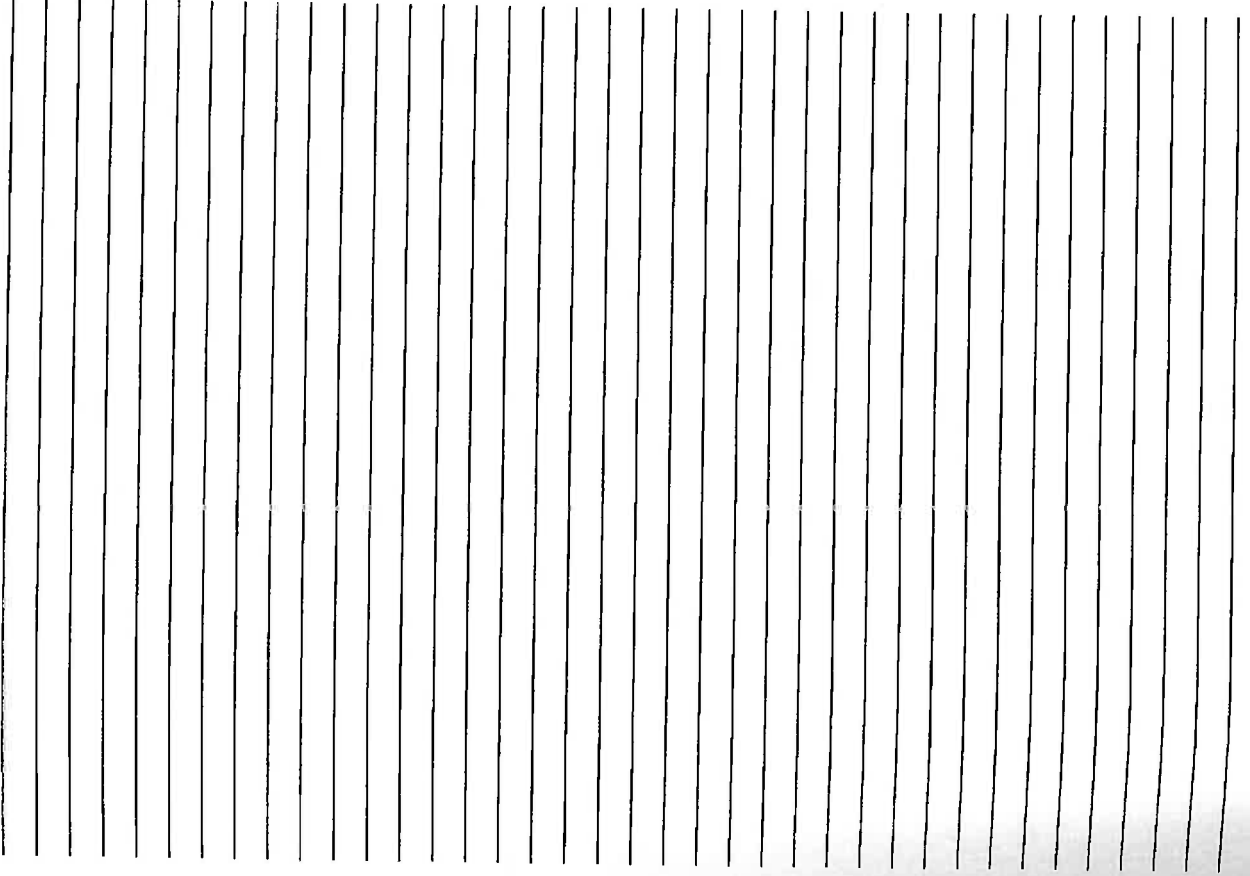
Objet de la consultation : définition des zones d'accélération des énergies
renouvelables

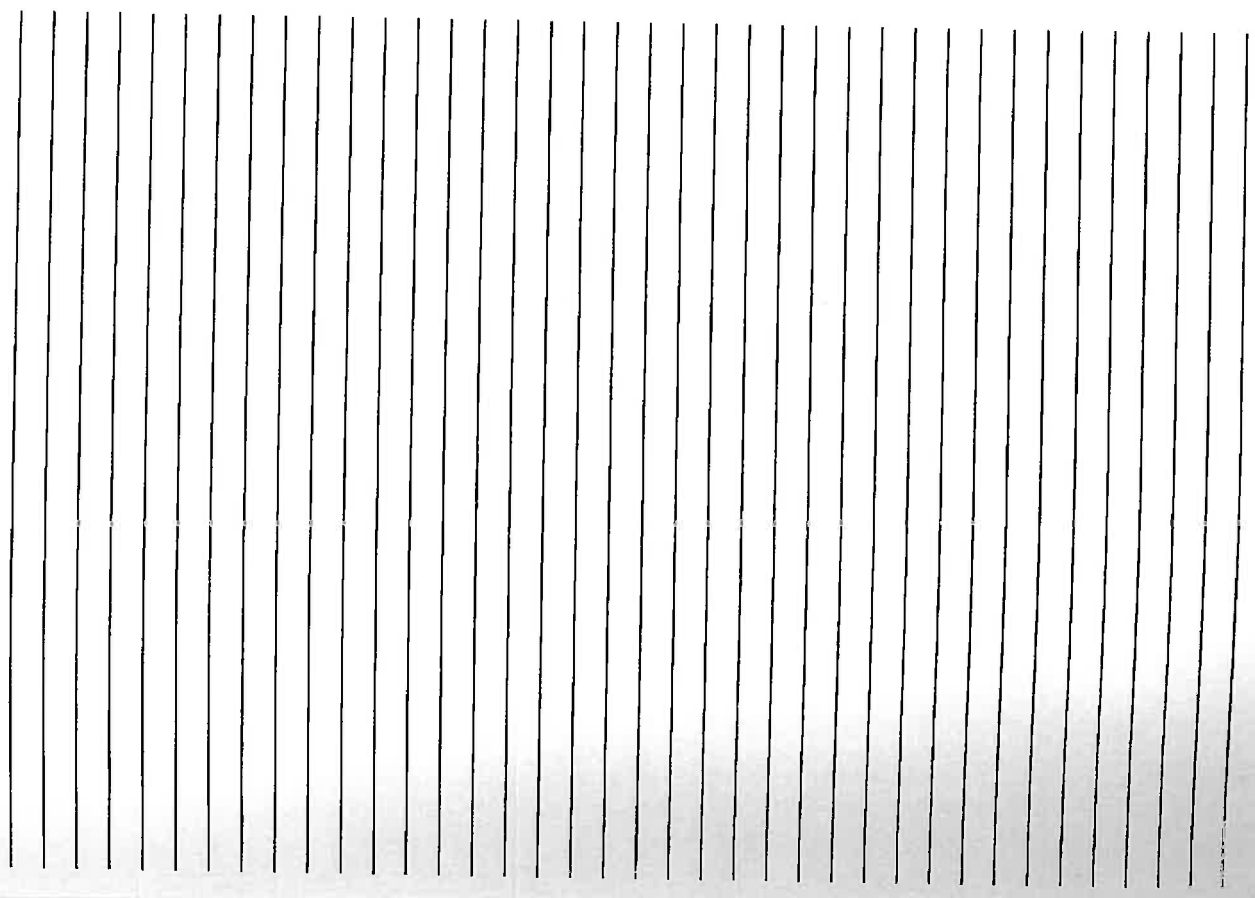
Durée de la consultation : 2 semaines

Date d'ouverture : 01 décembre 2023 Date de clôture : 15 décembre 2023

Lieu de la consultation: Mairie de Limeux

Contenu de la consultation: Comportant : 4... feuillets non mobiles, cotés et
approuvés par Monsieur le Maire, destiné à recevoir les observations du public.





Lined area for handwritten notes or observations.

Le 15 décembre 2023 à 17 heures 30

Le délai de la consultation étant expiré,

Je soussigné Julien YVON , Maire de Limeux, déclare clos le présent registre qui a été mis à disposition du public pendant 15 jours consécutifs du 01 décembre 2023 au 15 décembre 2023.

Les observations consignées au registre sont au nombre de : 0.....

Pages n° 0... à ...0...

En outre, j'ai reçu ...0.....lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre.

Le présent registre, ainsi que les ...0.....pièces qui y sont annexées sont archivés par mes soins en Mairie de Limeux.

Julien YVON, Maire
Signature

Handwritten signature of Julien Yvon.

